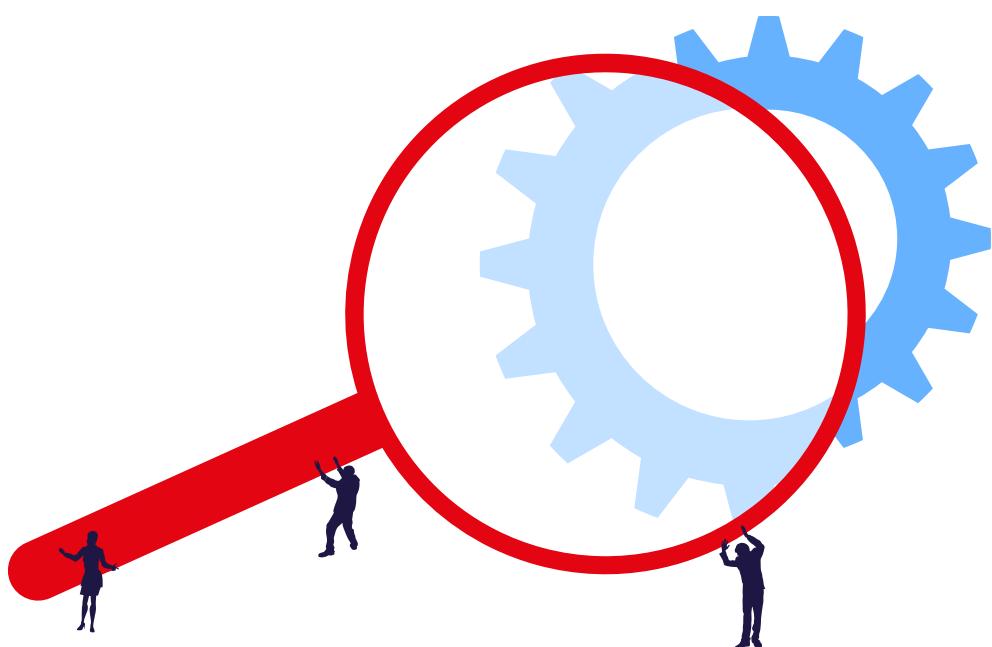




Digitale Verwaltung Schweiz
Administration numérique suisse
Amministrazione digitale Svizzera

Liste des tâches pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA

Établie par le groupe AI Governance &
Strategy du Comité de coordination
de la science des données & IA
de l'Administration numérique suisse





Liste des tâches pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA

Auteur(s)

Membres du groupe AI Governance & Strategy du Comité de coordination de la science des données & IA de l'ADS

Direction : Stéphane Schwab (FR), Bertrand Loison (OFS)

Membres : Désirée Bäder (ZH), Alexander Barclay (GE), Serena Bolt (ChF), Florian Chatagny (AFF), Thomas Christin (FR), Mario Eugster (GR), Ruth Frischknecht (SG), Adrian Gadien (AG), Nina Gammenthaler (ChF), Gérard Geiser (NE), Philipp Klett (BS), Michael Luggen (ChF), Catherine Pugin (VD)

Soutien technique : Jonas Braun (Eraneos Switzerland)

Version du

05.01.2026

Condensé

Une stratégie détaillée en matière d'IA ne se résume pas à un acte formel : non seulement elle assure la transparence concernant les objectifs, les responsabilités et le cadre général, mais elle constitue aussi la **base pour une création de valeur durable et responsable grâce à l'IA**. Une telle stratégie prépare l'organisation à l'avenir, établit les normes éthiques et juridiques en matière d'utilisation de l'IA et garantit que les solutions d'IA concordent avec les besoins de la société, du personnel et de l'organisation. Une gouvernance solide en matière d'IA permet d'identifier les risques rapidement et de les réduire au maximum, tout en assurant la protection des données, l'équité et la transparence.

Le présent document constitue un **guide pratique destiné à aider votre organisation de droit public à élaborer une stratégie en matière d'IA**, des premières étapes de planification et d'exécution du processus stratégique jusqu'à la définition d'une gouvernance en matière d'IA, en passant par l'identification et la priorisation de cas d'utilisation concrets. Il consiste essentiellement en une liste de tâches clairement structurée, comportant des questions clés, qui définit les principales étapes du processus et sert de feuille de route. Son but est ainsi de garantir une procédure systématique et efficace. Ses annexes proposent des pistes de réflexion et des modèles permettant de garder à l'esprit tous les aspects essentiels. Prévues à titre indicatif, elles ne prétendent pas constituer l'unique méthode valable ou couvrir tous les cas de figure.

La prise en compte d'exemples de stratégies existantes permet d'établir un équilibre : d'une part, les organisations peuvent **profiter de synergies en utilisant des approches éprouvées** et facilement contribuer à une standardisation à l'échelle de toute la Suisse. D'autre part, l'adaptation individuelle du processus stratégique permet de garantir que les solutions développées **répondent précisément aux besoins de l'organisation** et offrent tous les avantages d'une stratégie IA sur mesure. **Toutefois, le chemin qui mène à la définition de cette stratégie est tout aussi important que le résultat final.** Dans le processus stratégique décrit ci-après, une importance particulière est accordée à l'intégration des





diverses parties prenantes : cette **approche participative garantit que les membres de l'organisation acceptent et soutiennent largement la stratégie** et partagent une vision commune en matière d'IA. Le guide est conçu comme un outil permettant à votre organisation d'exploiter le potentiel de l'IA efficacement et de manière responsable.

Table des matières

1 Utilisation de l'IA dans le secteur public : les facteurs de succès	3
2 Pourquoi faut-il définir une stratégie et une gouvernance en matière d'IA ?	4
2.1 Raisons pour établir une stratégie propre en matière d'IA	4
2.2 Raisons pour mettre en place une gouvernance propre en matière d'IA	4
3 Comment peut se présenter une stratégie en matière d'IA ?	6
3.1 Exemples de stratégies en matière d'IA dans le secteur public	6
3.2 Structure d'une stratégie en matière d'IA : exemple	6
4 Check-list pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA	8
4.1 Avant l'élaboration	8
4.2 Pendant l'élaboration	9
4.3 Après l'élaboration	11
A. Pistes pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA	13
A.1 Parties prenantes importantes pour une stratégie en matière d'IA	13
A.2 Exemple de composition de l'équipe de projet	13
A.3 Exemple de la structuration par phases d'un processus stratégique	13
A.4 Bases juridiques à prendre en compte pour une stratégie en matière d'IA	16
B. Pistes pour l'élaboration d'une gouvernance en matière d'IA	16
B.1 Exemples de modèles d'organisation pour une gouvernance en matière d'IA	16
B.2 Questions à se poser pour définir les tâches, les compétences et les responsabilités	17
B.3 Questions à se poser pour standardiser l'utilisation des technologies d'IA	18
B.4 Questions à se poser et exemples de critères pour catégoriser les risques associés aux cas d'utilisation de l'IA	18
C. Pistes pour la mise en œuvre des premiers cas d'utilisation	20
C.1 Identification des cas d'utilisation de l'IA	21
C.2 Affinage et priorisation des cas d'utilisation de l'IA	22
C.3 Possibilités de financement des cas d'utilisation de l'IA	23
D. Documents et modèles	24
D.1 Modèle de cas d'utilisation avec exemple	24

1 Utilisation de l'IA dans le secteur public : les facteurs de succès

L'IA concerne tout le monde

Établir un dialogue entre diverses parties prenantes et développer une vision en tant qu'équipe plutôt que de l'imposer par le haut.

Chaque organisation est différente

Identifier les opportunités et les défis spécifiques plutôt que de reprendre aveuglément les documents standards.

Le voir pour y croire

Identifier rapidement les cas d'utilisation potentiels de l'IA et créer sans tarder des prototypes pour rendre les avantages tangibles.

Objectifs opérationnels clairs

Commencez par définir clairement les objectifs opérationnels que vous souhaitez atteindre à l'aide de l'IA. Veillez à ce que les projets d'IA concordent avec la stratégie d'entreprise générale.

Qualité des données et disponibilité

L'accès à des données de bonne qualité, propres et pertinentes est central. Pour pouvoir entraîner, valider et utiliser efficacement les modèles d'IA, les données doivent être bien organisées, cohérentes et ne pas être biaisées. Toute gouvernance en matière d'IA nécessite d'abord une gouvernance solide en matière de données.

Talents et connaissances spécialisées

Composez une équipe diversifiée avec des spécialistes internes ou externes disposant des compétences requises. Une équipe interdisciplinaire à même de développer des solutions efficaces doit compter des spécialistes tels que des *data scientists* et des ingénieurs en apprentissage automatique, pour développer, mettre à disposition et entretenir les solutions d'IA, mais également des experts en gestion de l'innovation, en éthique et en droit.

Infrastructure évolutive

Investissez dans une infrastructure technologique évolutive et solide incluant des services en nuage et des plateformes de développement d'IA pour soutenir les projets dans ce domaine.

Conformité éthique et réglementaire

Définissez et respectez des lignes directrices en matière d'éthique et gardez le respect des prescriptions en matière de protection des données et de la vie privée pour instaurer la confiance et prévenir les problèmes juridiques.

Gestion des changements et acceptation culturelle

Mettez en œuvre des stratégies de gestion des changements axées sur l'humain, pour que le personnel puisse s'habituer à l'utilisation de l'IA, et instaurez une culture d'innovation et d'apprentissage continu.

2 Pourquoi faut-il définir une stratégie et une gouvernance en matière d'IA ?

La capacité de votre organisation à utiliser l'IA à l'avenir repose sur la connexion entre la stratégie, la gouvernance en matière d'IA et les cas d'utilisation de cette technologie. Bien qu'il soit focalisé sur le développement d'une stratégie en matière d'IA, ce guide présente aussi les éléments nécessaires à la mise en place d'une gouvernance en matière d'IA et des cas d'utilisation, ainsi que la manière dont ces éléments interagissent avec la stratégie.

Une **stratégie claire en matière d'IA** indique la direction générale à suivre et garantit que l'utilisation de l'IA concorde avec les buts de l'organisation.



Un prototypage rapide des **cas d'utilisation de l'IA** permet de mettre en évidence les avantages de cette technologie.

Une **gouvernance solide en matière d'IA** permet de coordonner les actions et aide à trouver le juste milieu entre efficacité et sécurité.

2.1 Raisons pour établir une stratégie propre en matière d'IA

Une stratégie propre en matière d'IA ...

- ... **définit clairement** comment sont traitées et mise en œuvre les mesures d'IA.
- ... **prépare l'organisation à l'avenir**.
- ... **forme la base** d'une utilisation coordonnée, ciblée et responsable de l'IA au sein de l'organisation.
- ... **crée une vision commune** concernant l'utilisation de l'IA au sein de l'organisation.
- ... **garantit** que l'utilisation de l'IA est conforme aux exigences éthiques, juridiques et sociétales, notamment en matière de protection des données et de transparence.
- ... **informe le public** sur la manière dont l'organisation utilise l'IA.
- ... prend en compte les **besoins spécifiques** de l'organisation.

2.2 Raisons pour mettre en place une gouvernance propre en matière d'IA

Une gouvernance propre en matière d'IA ...

- ... garantit l'application d'une **approche globale et cohérente** concernant l'utilisation de l'IA au sein de l'organisation.
- ... assure le **respect du cadre juridique**.
- ... **identifie les risques** liés à l'utilisation de l'IA **et les réduit au maximum**.
- ... **définit clairement les responsabilités** en ce qui concerne le développement, l'exploitation, la surveillance et l'amélioration continue des systèmes d'IA.
 - ... **assure la transparence et la traçabilité** des décisions.
 - ... peut généralement être mise en œuvre de manière pragmatique **sur la base de structures organisationnelles existantes**.



- ... **met en évidence l'équilibre** entre le pilotage et la visibilité grâce à un service central, d'une part, et l'innovation et la mise en œuvre décentralisées, d'autre part.

3 Comment peut se présenter une stratégie en matière d'IA ?

Au début, il peut être utile de consulter des exemples de stratégies existantes afin d'avoir une idée de ce à quoi peut ressembler un tel document. **Toutefois, le chemin qui mène à la définition de cette stratégie et l'intégration de diverses parties prenantes** pour établir une vision commune de l'IA **sont tout aussi importants que le résultat final**. Il est donc crucial d'adapter la stratégie à votre organisation plutôt que de simplement copier une stratégie mise en œuvre ailleurs. Les listes de contrôle indiquées au chapitre suivant vous aideront à établir une stratégie sur mesure.

3.1 Exemples de stratégies en matière d'IA dans le secteur public

- Stratégie et plan de mise en œuvre pour l'utilisation de systèmes d'IA dans l'administration fédérale (12/2025, [LIEN](#))
- Stratégie en matière d'IA du canton d'Argovie (06/2025, [LIEN](#))
- Stratégie et feuille de route en matière d'IA de la ville de Stuttgart, Allemagne (07/25, [LIEN](#))
- Stratégie en matière d'IA du gouvernement écossais (08/2022, [LIEN](#))

3.2 Structure d'une stratégie en matière d'IA : exemple

Voici un exemple de structure qui vous évitera d'oublier des éléments importants. Il ne s'agit pas d'une méthode complète pour l'élaboration d'une stratégie. Chaque acteur peut utiliser une structure qui lui est propre.

Vision



Principe directeur pour l'utilisation de l'IA au sein de l'organisation → décrit l'objectif à atteindre en matière d'IA sur un horizon de cinq à dix ans.

Exercice utile : quel titre voudrions-nous voir à propos de notre organisation en première page d'une revue spécialisée dans cinq ans ? (*headline of the future*)

Exemple : « *Les systèmes d'IA permettent d'optimiser les processus et les services de l'administration fédérale, d'aider les cadres et les collaborateurs et de découvrir de nouvelles solutions. L'administration fédérale reconnaît qu'elle doit montrer l'exemple et s'efforce donc de recourir à l'IA en respectant certains principes valables pour tous les collaborateurs.* » (stratégie en matière d'IA de l'administration fédérale).

Mission



« Quelle mission voulons-nous accomplir avec l'IA ? » / « À quelles fins utilisons-nous l'IA ? » → décrit le bénéfice concret que l'organisation escompte tirer de l'IA

Exemple : « *Nous créons un cadre sûr, transparent et éthiquement responsable pour l'utilisation des technologies d'IA afin d'optimiser les processus administratifs et d'élargir les fondements sur lesquels s'appuient les décisions basées sur les données. Nous développons et introduisons des systèmes d'IA évolutifs et adaptables afin de garantir que nos prestations restent en phase avec la transformation numérique, tout en assurant un niveau élevé en matière de sécurité des données et de transparence* » (stratégie en matière d'IA du canton d'Argovie).



Principes

Lignes directrices relatives à l'utilisation de l'IA, compréhensibles par tout un chacun, visant à réaliser la vision.



Exemple : « *Transparence et traçabilité. - Les systèmes d'IA doivent être transparents et aussi traçables que possible* » (*stratégie en matière d'IA du canton d'Argovie*).

Exemple : « *Sûr et robuste - L'administration fédérale applique des exigences élevées en matière de protection des données, de sécurité des données et des informations, de stabilité opérationnelle et de souveraineté numérique* » (*stratégie en matière d'IA de l'administration fédérale*).

Champs d'action

Les domaines dans lesquels il est nécessaire d'agir.

Par exemple :



- mise en place d'une gouvernance en matière d'IA (voir *Annexe B Pistes pour l'élaboration d'une gouvernance en matière d'IA*) ;
- identification et priorisation des cas d'utilisation de l'IA (voir *Annexe C Pistes pour la mise en œuvre des premiers cas d'utilisation*) ;
- développement des connaissances en matière d'IA et formation du personnel ;
- création d'une infrastructure IA de base.

Objectifs



Objectifs stratégiques et opérationnels mesurables, définis pour les divers champs d'action, qui permettent de franchir les étapes en vue de la réalisation de la vision.

Axes stratégiques



Priorités concrètes permettant d'atteindre les objectifs.

Comprend les **mesures** : définition précise des axes stratégiques, à savoir définition de projets, de mandats et de tâches concrets qui permettent d'atteindre les objectifs. Le délai de mise en œuvre est généralement d'un à deux ans.

Feuille de route

Calendrier de mise en œuvre des mesures.



4 Liste de contrôle pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA

J'aimerais que mon organisation s'attelle à l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA. Que dois-je faire ?

4.1 Avant l'élaboration

N°	Tâche	
1	Définir les objectifs de la stratégie en matière d'IA Quels objectifs souhaitons-nous atteindre au moyen de la stratégie ? Quels points ne traiterons-nous pas ? Y a-t-il des prescriptions ou attentes politiques en ce qui concerne la stratégie ? Voir à cet égard la section 2.1 Raisons pour établir une stratégie propre en matière d'IA	<input type="checkbox"/>
2	Définir l'étendue de la stratégie en matière d'IA Jusqu'où souhaitons-nous aller avec la stratégie ? <ul style="list-style-type: none">- À quel point la feuille de route doit-elle être détaillée ?- Voulons-nous développer une gouvernance en matière d'IA dans le cadre de la stratégie ? Voir la section 2.2 Raisons pour mettre en place une gouvernance propre en matière d'IA- Faut-il déjà prioriser certains cas d'utilisation dans le cadre de la stratégie ? Voir l'annexe C Pistes pour la mise en œuvre des premiers cas d'utilisation	<input type="checkbox"/>
3	Dresser un état des lieux du contexte : organisations, potentiels partenaires et parties prenantes À quelle(s) organisation(s) s'adressera la stratégie ? <ul style="list-style-type: none">- Uniquement à l'administration interne ?- À tout le canton ou à toute la commune, y compris les milieux économiques et scientifiques, interaction avec les citoyens ?- Pouvons-nous, voulons-nous, devons-nous collaborer, ou au moins nous coordonner, avec d'autres organisations ? Par exemple, cantons et communes limitrophes, universités, ... ➔ Ce critère varie énormément en fonction des organisations et de leur environnement. Un canton doté d'une grande université n'aura pas les mêmes besoins qu'une petite commune. Qui est affecté par la stratégie en matière d'IA ? Voir l' Annexe A.1 Parties prenantes importantes pour une stratégie en matière d'IA	<input type="checkbox"/>
4	Identifier les options de financement pour l'élaboration de la stratégie Qui financera l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie ?	<input type="checkbox"/>
5	Définir clairement le mandat et les responsabilités en lien avec la stratégie Qui donne l'ordre de faire élaborer une stratégie et qui approuve le document final ? Qui assume la responsabilité principale pour l'exécution du processus ?	<input type="checkbox"/>
6	Définir la composition de l'équipe stratégique <ul style="list-style-type: none">- Au sein de l'organisation ou en dehors, qui dispose des connaissances nécessaires pour élaborer la stratégie ou accompagner son élaboration ?- Un soutien externe est-il requis ?- Qui fait partie de l'équipe de base, qui participe d'une autre manière ?	<input type="checkbox"/>

	<ul style="list-style-type: none">- À quel moment l'équipe stratégique intervient-elle ? Dès la préparation ?- Comment les parties prenantes participent-elles au processus ? Présence dans l'équipe de base ou consultation pendant la phase d'analyse	
	Voir l' Annexe A.2 Exemple de composition de l'équipe de projet	
7	Définir la marche à suivre pour l'élaboration de la stratégie Comment souhaitons-nous planifier le processus ? Voir l' Annexe A.3 Exemple de la structuration par phases d'un processus stratégique	<input type="checkbox"/>
8	Définir la structure du document comportant la stratégie en matière d'IA À quoi doit ressembler la stratégie à la fin ? Voir les exemples au ch. 3.1 Exemples de stratégies en matière d'IA dans le secteur public	<input type="checkbox"/>
9	Déposer une demande de projet pour l'élaboration de la stratégie (si nécessaire pour le financement ou un mandat politique)	<input type="checkbox"/>

4.2 Pendant l'élaboration

J'élabore une stratégie en matière d'IA pour mon organisation. Que dois-je faire ?

N°	Tâche	
1	Organiser une séance de lancement du projet (<i>kick-off</i>) pour mettre sur pied l'équipe de base <ul style="list-style-type: none">- Présenter les bases définies en amont pour l'élaboration de la stratégie- Définir les rôles et les compétences au sein de l'équipe de projet	<input type="checkbox"/>
2	Rassembler les informations pertinentes <ul style="list-style-type: none">- Conditions-cadres (politiques, juridiques, éthiques, organisationnelles, techniques Voir par ex. l'Annexe A.4 Bases juridiques à prendre en compte pour une stratégie en matière d'IA- Stratégies existantes<ul style="list-style-type: none">- stratégies (spécifiques) de l'organisation : stratégies en matière d'informatique, de transition numérique, de données, ...- stratégies en matière d'IA des organisations liées, par exemple stratégie en matière d'IA de la Confédération ;- stratégies en matière de souveraineté numérique ou de priorisation de l'<i>open source</i>.- Documentation existante sur la gouvernance informatique et la gouvernance des données	<input type="checkbox"/>
3	Analyser le degré de maturité actuel de l'organisation en matière de données et d'IA Documenter les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques de l'organisation Voir l' Annexe A.3.3 Analyse pour des exemples de questions	<input type="checkbox"/>
4	Analyser les conséquences de l'utilisation de l'IA par les partenaires externes	<input type="checkbox"/>



Les citoyens, les candidats aux postes mis au concours, les pirates informatiques utilisent également l'IA – comment gérer cela ?	
5	S'informer sur les attentes et les besoins des parties prenantes <input type="checkbox"/>
6	Élaborer le document contenant la stratégie en matière d'IA selon la structure et la méthode choisies <input type="checkbox"/> – Vision, objectifs, principes, mesures, etc. – Intégration dans les stratégies et directives existantes
7	Définir un plan de mise en œuvre des mesures, incluant notamment <input type="checkbox"/> – une estimation des coûts ; – un calendrier ; – les responsabilités en matière de mise en œuvre et d'établissement des rapports ; – les conséquences en matière de finances et de personnel ; – la gestion et le transfert des connaissances (formation) ; – les critères de réussite et les mécanismes de contrôle.
8	Demander le retour des parties prenantes sur le projet <input type="checkbox"/>
9	Définir le plan de communication <input type="checkbox"/> Qui informe qui, quand et comment ?
10	Définir les points clés concernant le développement ultérieur de la stratégie <input type="checkbox"/> Durée de validité de la stratégie, responsabilité pour le développement ultérieur

Questions de contrôle importantes concernant le contenu de la stratégie

1. Est-ce que les champs d'action couvrent les principaux « angles morts » actuels ?
2. Avons-nous pensé à la gestion des changements et à la formation du personnel de l'organisation ?
3. Est-ce que la vision et la mission motivent les parties prenantes ?
4. Les objectifs sont-ils spécifiques, mesurables, attrayants, pertinents et temporellement définis (en anglais, SMART : **S**pecific, **M**easurable, **A**ttractive, **R**elevant, **T**ime-bound) ?
5. Les étapes qui suivront l'adoption de la stratégie sont-elles claires ?
6. Le plan de mise en œuvre est-il réaliste eu égard aux ressources à disposition ?

Il est possible de définir une gouvernance en matière d'IA dans le cadre de la stratégie. Il peut également s'avérer utile d'identifier déjà les premiers cas d'utilisation de l'IA et d'établir un ordre des priorités afin de rendre les objectifs stratégiques plus tangibles. Le cas échéant, il faudra effectuer les tâches facultatives listées ci-après. Celles-ci peuvent aussi être définies comme des mesures de mise en œuvre de la stratégie et être réalisées ultérieurement.

L'**avantage** d'exécuter ces tâches dans le cadre de la stratégie est que les bases de travail sont similaires et que l'équipe de base a déjà pris ses marques. L'**inconvénient** est que les discussions sur les structures de gouvernance peuvent politiser le processus de rédaction de la stratégie et donc le prolonger.

N° Tâche



B	Définir la gouvernance en matière d'IA selon la structure et la méthode choisies	<input type="checkbox"/>
1	Définir le modèle d'organisation pour l'utilisation de l'IA Voir l' Annexe B.1 Exemples de modèles d'organisation pour une gouvernance en matière d'IA	<input type="checkbox"/>
2	Définir les tâches, les compétences et les responsabilités Voir l' Annexe B.2 Questions à se poser pour définir les tâches, les compétences et les responsabilités	<input type="checkbox"/>
3	Définir les normes applicables à l'utilisation des technologies d'IA Voir l' Annexe B.3 Questions à se poser pour standardiser l'utilisation des technologies d'IA	<input type="checkbox"/>
4	Identifier les risques existants et définir un système de surveillance des risques Voir l' annexe B.4 Questions à se poser et exemples de critères pour catégoriser les risques associés aux	<input type="checkbox"/>
C	Identifier et prioriser les cas d'utilisation de l'IA	<input type="checkbox"/>
1	Identifier les cas d'utilisation de l'IA au sein de l'organisation Voir l' Annexe C.1 Identification des cas d'utilisation de l'IA	<input type="checkbox"/>
2	Affiner et prioriser les cas d'utilisation identifiés Voir l' Annexe C.2 Affinage et priorisation des cas d'utilisation de l'IA	<input type="checkbox"/>
3	Identifier les possibilités de financement des cas d'utilisation Voir l' Annexe C.3 Possibilités de financement des cas d'utilisation de l'IA	<input type="checkbox"/>
4	Assurer la transparence quant à l'utilisation de l'IA <ul style="list-style-type: none">- <i>Au sein de l'organisation</i>, par exemple au moyen de présentations sur les expériences tirées des premiers cas d'utilisation- <i>En dehors de l'organisation</i>, par exemple au moyen de la liste de projets de l'administration fédérale (CNAI) ou en collaborant proactivement avec des fournisseurs de listes accessibles au public concernant l'utilisation de l'IA dans le secteur public	<input type="checkbox"/>

4.3 Après l'élaboration

Nous avons finalisé le document de stratégie en matière d'IA. Que dois-je faire ?

N°	Tâche	
1	Faire approuver la stratégie en matière d'IA par le mandant ou les responsables politiques	<input type="checkbox"/>

2 Communiquer la stratégie en matière d'IA au sein de l'organisation et en dehors	<input type="checkbox"/>
Informer les parties prenantes et les autres parties concernées et assurer l'accès à la stratégie	
3 Proposer des mesures en lien avec la stratégie	<input type="checkbox"/>
Démarrer dès que possible un projet pilote (cas d'utilisation, comité, ...) afin de poursuivre sur la lancée des travaux effectués et de profiter de la motivation de l'équipe stratégique et des parties prenantes	
4 Introduire un système de contrôle et de surveillance des mesures et des projets sur la base des critères de réussite et garantir l'établissement de rapports réguliers	<input type="checkbox"/>
5 Permettre un réexamen régulier et un développement ultérieur agile de la stratégie en fonction des évolutions technologiques rapides	<input type="checkbox"/>



Annexes

A. Pistes pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA

A.1. Parties prenantes importantes pour une stratégie en matière d'IA

Les parties prenantes dépendent fortement de l'environnement dans lequel l'organisation évolue. Un canton à la pointe de la recherche et économiquement fort collaborera avec des parties prenantes différentes qu'une petite commune. La liste ci-après ne se veut pas exhaustive. Il peut être utile de se demander : « *En quoi l'environnement de mon organisation diffère-t-il de celui des autres cantons / communes / offices /... ?* ».

- offices / départements centraux de l'organisation ;
- département informatique / service de l'informatique (CIO, CISO, gouvernance informatique, spécialistes de l'IA en place) ;
- office de la statistique ;
- utilisateurs existants / potentiels des applications d'IA (personnel administratif, clientèle) ;
- commission d'éthique, responsables de la protection des données ;
- milieux politiques ;
- représentants des milieux économiques au canton / à la commune ?
- institutions scientifiques ?
- population ;
- offices fédéraux impliqués (par ex. OFIT, OFS) ou associations intercantionales (par ex. Administration numérique suisse) ;
- organisations fédérales similaires.

A.2. Exemple de composition de l'équipe de projet

Normalement 5 à 15 personnes, par exemple :

- responsable du projet avec expérience en matière de stratégie ;
- expert/e en IA (ou dans l'élaboration de stratégies en la matière) ;
- représentant/e de l'informatique ayant un lien avec la stratégie ou la gouvernance ;
- représentant/e des échelons supérieurs de l'administration ou de la sphère politique ;
- représentant/e de la commission d'éthique ;
- facultatif : représentant/es des principaux offices (par ex. office de la statistique) ;
- facultatif : représentant/e des utilisateurs.

A.3. Exemple de la structuration par phases d'un processus stratégique

Voici un exemple de planification d'un processus stratégique en matière d'IA, qui vous évitera d'oublier des étapes importantes. Il ne s'agit pas d'une méthode complète pour l'élaboration d'une stratégie. Chaque acteur peut utiliser une structure qui lui est propre.

1. **Préparation** : élaboration du mandat de projet
2. **Lancement** : identification des parties prenantes, mise sur pied de l'équipe stratégique
3. **Analyse**: point de situation

4. **Élaboration** : définition des éléments centraux de la stratégie
5. **Adoption** : préparation en vue de l'adoption par les services responsables
6. **Communication** : communication de la stratégie à l'interne (et à l'externe)
7. **Mise en œuvre** : exécution des mesures définies selon la feuille de route

Les sections suivantes sont consacrées aux phases 1 à 4. Les phases 5 à 6 varient fortement en fonction de l'organisation et de son environnement. Le plan de mise en œuvre détaillé (phase 7) est un élément important d'une stratégie en matière d'IA.

A.3.1. *Préparation*

Objectifs

Mandat de projet en vue de l'élaboration de la stratégie en matière d'IA

- les objectifs du projet ont été formulés ;
- le plan du projet et ses étapes ont été définis ;
- les moyens nécessaires et les ressources internes et externes ont été alloués.

Facteurs de succès

- Pour que la stratégie ne devienne pas lettre morte, il faut définir d'emblée qui sera responsable de sa mise en œuvre.
- Il convient de définir clairement, dès le début, les objectifs du processus stratégique et d'identifier les attentes en concertation avec le mandant.

A.3.2. *Lancement*

Objectifs

- L'équipe de projet est sur pied et les personnes qui l'accompagnent ont éventuellement été désignées.
- Les objectifs et la marche à suivre ont été définis précisément.
- Les détails de la gestion des parties prenantes ont été fixés.

Facteurs de succès

- Les diverses parties prenantes sont impliquées activement ; les personnes concernées participent à la conception de la stratégie, qui est ainsi moins susceptible de se heurter à des résistances.

A.3.3. *Analyse*

Objectifs

- État des lieux, définition des difficultés et des opportunités, par exemple avec les méthodes du canevas ou SWOT
- Évaluation du degré de maturité actuel de l'organisation en matière d'IA

Exemples de questions

1. Quels projets existent déjà ?
2. Quelles idées de cas d'utilisation de l'IA ont déjà été proposées ?
3. L'infrastructure et les applications actuelles sont-elles adaptées à l'emploi de l'IA ?

4. Les données à disposition sont-elles suffisamment solides pour l'utilisation de l'IA ? Une gouvernance en matière de données a-t-elle été mise en place ?
5. De quelles connaissances spécialisées et générales sur l'IA dispose le personnel de l'organisation ?
6. Quelles exigences spécifiques de l'organisation à l'égard de la future solution connaissons-nous déjà ?
7. L'organisation est-elle prête pour l'adoption d'applications IA et sa culture d'entreprise adaptée ?

Marche à suivre

1. Analyse des documents de base
2. Réalisation d'entretiens au moyen d'un questionnaire
3. Ateliers avec les principales parties prenantes afin d'identifier les attentes
4. État des lieux et résumé des attentes des parties prenantes

Facteurs de succès

- Intégrer d'entrée de jeu les différents points de vue (stratégiques, opérationnels, techniques, juridiques, éthiques) des parties prenantes permet d'avoir une perspective globale et permet d'obtenir dès le début le soutien des parties prenantes.
- Des formats clairement structurés (questionnaire, canevas d'analyse, ...) permettent de rassembler de manière efficace les informations provenant de sources diverses.

A.3.4. Élaboration

Objectifs

- Le document relatif à la stratégie en matière d'IA est entièrement rédigé (voir aussi la section 3.2 *Structure d'une stratégie en matière d'IA : exemple*).

Possible marche à suivre pour l'élaboration d'une stratégie en matière d'IA

Option 1 : propositions des experts

- La direction du projet et l'expert/e préparent des propositions sur la base des résultats de la phase d'analyse.
- Ces propositions sont affinées lors des ateliers de l'équipe de base.

Option 2 : propositions de l'équipe de base

- La direction du projet et l'expert/e préparent et animent des ateliers.
- Pendant ces ateliers, l'équipe de base définit les éléments de la stratégie, par exemple en procédant à l'exercice « headline of the future » pour la vision.

Exemples de questions auxquelles la stratégie peut répondre, par exemple par la définition de principes :

- Cherchons-nous plutôt à développer nos propres solutions ou à adapter les solutions existantes ?
- Souhaitons-nous faire la promotion de la place économique suisse pour les entreprises actives dans l'IA ?
- Quelles sont nos exigences en matière de souveraineté technologique et comment les prenons-nous en compte ?
- Est-il possible de mettre en place des solutions en nuage ou travaillerons-nous exclusivement sur site ?
- Comment comptons-nous développer les compétences de notre personnel pour qu'il puisse comprendre et utiliser l'IA ?

Facteurs de succès

- La stratégie est développée spécifiquement pour l'organisation et tient compte de ses particularités, plutôt que de reprendre des modèles tels quels.
- La vision est claire et motivante aussi bien pour les experts que pour les non-spécialistes.
- La stratégie est élaborée par étapes, ainsi, la vision peut déjà donner une orientation pour les objectifs et les mesures par exemple.
- La stratégie est compatible avec les stratégies globales et suit les objectifs prescrits par le gouvernement.

A.4. Bases juridiques à prendre en compte pour une stratégie en matière d'IA

État : juillet 2025

- À l'avenir : convention sur l'IA du Conseil de l'Europe transposée dans le droit suisse ([LIEN](#))
- Protection des données (loi fédérale sur la protection des données ([LIEN](#)), Règlement général sur la protection des données de l'UE ([LIEN](#)), législation cantonale, ...)
- Sécurité de l'information (loi fédérale sur la sécurité de l'information ([LIEN](#)), législation cantonale, ...)
- Prescriptions budgétaires et en matière de marchés publics, et éventuellement stratégies en matière d'*open source*
- Législation spéciale pour des cas d'utilisation spécifiques (par ex. police, santé, ...)
- Norme eCH-0272 : transparence, explicabilité et risques des systèmes d'IA ([LINK](#))

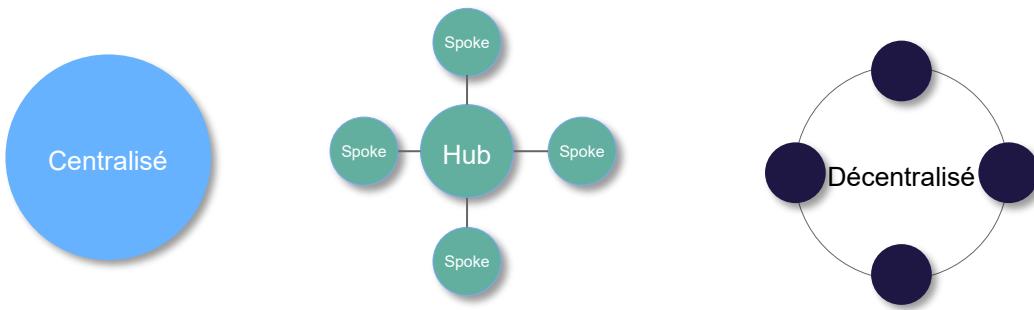
B. Pistes pour l'élaboration d'une gouvernance en matière d'IA

La définition d'une gouvernance en matière d'IA est souvent considérée comme un champ d'action prioritaire d'une stratégie en matière d'IA. Il arrive que l'élaboration de cette gouvernance soit un élément de la stratégie. Le canton d'Argovie, par exemple, a déjà réfléchi aux structures de gouvernance potentielles dans le cadre de sa stratégie en matière d'IA. Le système choisi est inspiré de sa gouvernance en matière d'informatique, qui est basée sur des organes et des processus existants. L'administration fédérale a fait de la mise en place de structures de gouvernance un objectif de sa stratégie en matière d'IA. La structure organisationnelle retenue est basée sur le modèle *hub and spokes*, signifiant moyeu et rayons (voir le communiqué de presse du 12 décembre 2025 : [LIEN](#)). Afin d'améliorer la collaboration au sein de l'administration, le Réseau de compétences en intelligence artificielle (CNAI), rattaché à la Chancellerie fédérale, assume le rôle du *hub*. Les autres départements ont leurs propres centres de compétences spécialisés dans certains domaines, qui assument le rôle des *spokes*. Ainsi, l'Office fédéral de la statistique partage par exemple son savoir-faire en matière de science des données et le Département fédéral de justice et police son expertise en matière juridique et réglementaire.

B.1. Exemples de modèles d'organisation pour une gouvernance en matière d'IA

- Quel modèle d'organisation correspond le mieux à la structure et à la culture de notre organisation ?

- Quels sont les avantages et les risques que présente le modèle en matière d'innovation, d'efficacité, de pilotage et de gestion des risques ?
- Comment garantir qu'il y ait des points de jonction entre les unités centrales et décentralisées et assurer une bonne collaboration ?



Modèle centralisé : un organe central assume la responsabilité pour toutes les mesures en matière d'IA.

- Avantages : standardisation et efficacité
- Inconvénients : flexibilité limitée, risque de goulets d'étranglement

→ convient surtout pour les organisations dont le degré de maturité en matière d'IA est faible, permet de se lancer dans le domaine de manière efficace

Modèle décentralisé : les départements / offices locaux sont responsables de l'IA.

- Avantages : grande capacité d'adaptation aux conditions locales
- Inconvénients : vue d'ensemble restreinte, risque d'incohérences

→ convient pour les organisations de grande envergure avec des exigences hétérogènes et une culture d'innovation bien établie

Hub & spokes : un organe central (*hub*) coordonne les organes décentralisés (*spokes*) par des opérations locales.

- Avantages : équilibre entre supervision centrale et flexibilité locale
- Inconvénients : plus important travail de coordination

→ convient aux organisations de grande envergure qui nécessitent un contrôle central mais dont les exigences varient en fonction des domaines

Dans le secteur public, il n'est pas inhabituel que les unités décentralisées (les divers départements) travaillent de manière isolée. Une stratégie en matière d'IA offre également la possibilité d'améliorer la coopération entre départements.

B.2. Questions à se poser pour définir les tâches, les compétences et les responsabilités

- Existe-t-il un comité ou une commission qui adopte les directives et les normes d'ordre général ? Quels organes existants pourraient être mis à contribution ?
- Quels rôles et quelles responsabilités concrets sont nécessaires pour développer, introduire et surveiller les applications d'IA ?
- Quels pouvoirs de décision et quelles voies de remontée hiérarchique ont été définis pour chaque rôle ?

- Comment les compétences et les responsabilités sont-elles réparties pour les projets d'IA qui concernent plusieurs domaines ?
- Quelles sont les compétences nécessaires ? Pensez aussi bien aux compétences techniques, notamment dans les domaines de la science des données, de l'ingénierie en apprentissage automatique, des opérations en apprentissage automatique (MLOps) ou de la gestion des données, qu'aux compétences interdisciplinaires complémentaires, telles que les connaissances en droit et en éthique.
- Faut-il adapter notre modèle de compétences ? Pouvons-nous former notre personnel ou faut-il créer de nouveaux postes ?
- Comment l'IA influence-t-elle le développement de notre personnel et de nos cadres ou encore la formation au sein de notre organisation ? Comment développer les compétences de notre personnel pour qu'il soit à même de comprendre et d'utiliser l'IA ?

B.3. Questions à se poser pour standardiser l'utilisation des technologies d'IA

- Pour quelles technologies est-il indiqué de définir des normes ?
- Quelles sont les exigences minimales en matière de technologie, de sûreté et de qualité auxquelles toutes les solutions d'IA utilisées doivent satisfaire ?
- Comment assurer l'interopérabilité et l'évolutivité des nouvelles solutions d'IA ?
- Quel cadre éthique et quel cadre légal devons-nous respecter lors du développement et de l'utilisation de l'IA ? (voir ci-dessus, [Annexe A.4](#))
- Comment garantir que les systèmes d'IA fonctionnent de manière traçable et transparente, sans opérer de discriminations ?
- Existe-t-il une procédure permettant de vérifier si les applications d'IA présentent des risques éthiques ou ont des répercussions sur la société ?
- Comment s'assurer le consentement des personnes concernées en lien avec les applications d'IA et garantir qu'elles sont bien informées ?
- Qui veille à ce que les prescriptions éthiques et juridiques soient respectées au quotidien ?

Exemples de lignes directrices du secteur public visant à assurer la conformité éthique et juridique :

- canton de Saint-Gall - *Leitlinie über die Verwendung von ChatGPT und ähnlichen Systemen in der Verwaltung* ([LIEN](#))
- canton de Berne – *Charte et mémento de l'IA* ([LIEN](#))
- canton de Bâle-Ville – *KI-Richtlinien* ([LIEN](#))
- Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières - *Document de position de l'OFDF sur l'IA* (*disponible sur demande*)
- Evangelisches Werk für Diakonie und Entwicklung - *Leitlinien zur Nutzung von Künstlicher Intelligenz* (DE, 3/2024, [LIEN](#))

B.4. Questions à se poser et exemples de critères pour catégoriser les risques associés aux cas d'utilisation de l'IA

- Quels critères utiliserons-nous pour catégoriser les risques associés aux cas d'utilisation de l'IA ?
- Quels processus permettront de garantir la catégorisation des nouveaux cas d'utilisation ?
- Quels processus garantiront la surveillance en continu des risques associés aux applications d'IA ?

Exemples de critères

- Domaine d'application



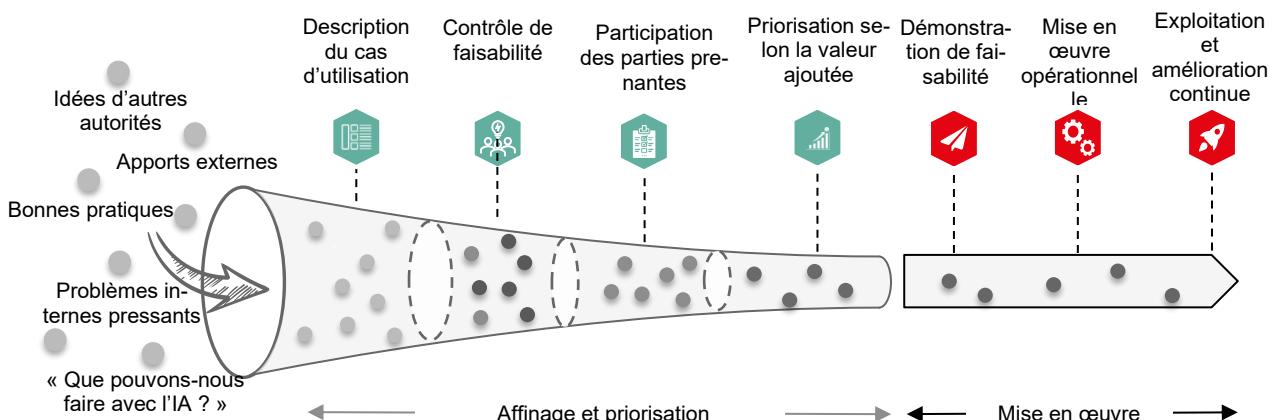
- Utilisation interne ou externe
 - Type de données traitées
 - Importance du processus, conséquences des erreurs
 - Conséquences sur les droits et les libertés
 - Autonomie de l'application
 - Type de technologie sous-jacente (discriminative, générative, ...)
 - Degré de maturité de l'application

C. Pistes pour la mise en œuvre des premiers cas d'utilisation

La récolte d'idées de cas d'utilisation de l'IA au sein de l'organisation et l'élaboration rapide d'un prototype font souvent partie des champs d'action prévus dans une stratégie en matière d'IA ; ces tâches peuvent aussi être intégrées au processus de développement de la stratégie.

Une **approche basée sur les cas d'utilisation** aide à générer rapidement de la valeur. Elle offre les avantages suivants :

- **réduction des risques** : possibilité d'abandonner rapidement le cas d'utilisation s'il s'avère ne pas créer de valeur ;
- possibilité de **(re)prioriser en continu** les cas d'utilisation ;
- possibilité d'**intégrer étroitement le domaine d'activité**, selon les cas d'utilisation ;
- possibilité de **réutiliser les résultats obtenus** pour **d'autres cas d'utilisation**.



Facteurs de succès pour la mise en place efficace d'un premier cas d'utilisation :

- une **description suffisamment complète et compréhensible** du cas d'utilisation d'entrée de jeu ;
- une **personne responsable** de coordonner le processus ;
- un **organe consacré au cas d'utilisation** qui dresse l'ordre des priorités ;
- une **stratégie claire** sur laquelle baser l'ordre des priorités ;
- des **critères de réussite clairs** permettant si nécessaire de modifier l'ordre des priorités ;
- en cas d'accord unanime rapide sur un cas d'utilisation central, envisager une procédure « accélérée » pour obtenir rapidement de premiers résultats.

Cas d'utilisation de l'IA et HERMES

Bon nombre d'organisations du secteur public suisse utilisent HERMES en tant que méthode standardisée de gestion de projet. Les nombreuses exigences en matière de documentation peuvent ralentir considérablement la démonstration de faisabilité (*proof of concept*, PoC) des cas d'utilisation de l'IA. Il est en général possible d'effectuer les petites PoC bien délimitées sans mettre en place un cadre HERMES spécifique. À défaut, il est conseillé de procéder de manière pragmatique en allégeant la documentation. En fonction de son ampleur, une PoC peut être effectuée dans le cadre de l'étude durant la phase d'initialisation, voire durant la phase de conception. L'utilisation d'HERMES devient en général indispensable au plus tard lors de la mise en œuvre opérationnelle d'un produit minimum viable (*minimum viable product*, MVP). Il est recommandé de recourir à la méthode agile pour la gestion du développement avec HERMES.



C.1. Identification des cas d'utilisation de l'IA

C.1.1. Objectifs

- Liste de cas d'utilisation possibles (par ex. au moyen du **modèle de cas d'utilisation**, voir l'[Annexe D.1 Modèle de cas d'utilisation](#))

C.1.2. Procédures possibles :

- consultation du personnel ;
- ateliers consacrés aux cas d'utilisation ;
- consultation d'autres autorités.

Une **présentation compréhensible** des technologies d'IA actuelles, avec des exemples de cas d'utilisation, peut stimuler la créativité des collaborateurs et ainsi les aider à identifier des cas d'utilisation. Les participants comprennent les enjeux de l'IA, voient des exemples de divers domaines et se rendent compte des possibilités qu'offre cette technologie.

C.1.3. Description d'un cas d'utilisation à l'aide d'un modèle de cas d'utilisation

Selon le modèle de cas d'utilisation, il convient de réunir les informations suivantes pour chaque cas d'utilisation. Une description précise permet d'établir les priorités de manière efficace par la suite.

Défis et opportunités

Décrit les problèmes ou difficultés spécifiques que le cas d'utilisation est censé résoudre. Il peut s'agir de défis techniques ou opérationnels auxquels le groupe cible fait face. Les opportunités offertes sont aussi à mentionner.

- Penser aux besoins : quelle est ma problématique ? Quel est mon problème ? De quoi ai-je besoin ? Quelle est la principale difficulté ? Où vois-je une opportunité ?

Description de la solution

Donne une idée générale de la façon dont on pourrait surmonter les défis et exploiter les possibilités offertes. Décrit la structure et les fonctions d'une potentielle solution d'IA, y compris les sources de données utilisées et la manière dont la solution permettra aux utilisateurs de surmonter les défis et de mettre à profit les possibilités offertes.

- Ce champ est à remplir en dernier et le contenu doit être formulé de manière aussi générale que possible.
- La « meilleure » solution sera définie conjointement durant la phase d'affinage.

Valeur ajoutée et avantages

Indique les effets positifs qu'engendrera la mise en œuvre du cas d'utilisation, ainsi que les avantages directs et indirects pour les groupes cibles (internes et externes) : un gain d'efficience, des économies de coûts, des découvertes spécifiques, de meilleures prestations pour les clients ou de nouvelles opportunités commerciales.

- Quelle valeur ajoutée sera vraiment décisive ?

- La valeur ajoutée peut comporter plusieurs dimensions : économies de ressources, gain de qualité ou d'efficacité, innovation et nouvelles possibilités, transparence et confiance
- ...

Charges, ressources requises, obstacles potentiels

Comprend une estimation du travail et des ressources nécessaires à la mise en œuvre du cas d'utilisation (budget en jours-personnes). Cette rubrique permet aussi de mettre en évidence les obstacles potentiels, telles que directives, restrictions techniques, conditions réglementaires ou modifications nécessaires des processus de travail.

- Mettre en avant les ressources et les obstacles clés : quels sont les trois éléments principaux ?
- Identifier aussi les domaines où des questions se posent (par ex. les données disponibles dans le système XY répondent-elles aux exigences de qualité ?)

Groupes cibles

Indique à qui la mise en œuvre du cas d'utilisation sera le plus profitable : par exemple, des groupes d'utilisateurs spécifiques, des départements internes, des clients ou des partenaires. Il faut veiller à bien prendre en considération les besoins et les attentes des utilisateurs finaux.

- Indiquer seulement les 3-4 parties prenantes principales.

C.1.4. Autres exemples de cas d'utilisation de l'IA dans le secteur public

- Banque de données des projets du CNAI (réseau de compétences en intelligence artificielle de l'Office fédéral de la statistique) ([LIEN](#))
- Liste de projets du groupe de travail consacré à l'apprentissage automatique ([LIEN](#) – non accessible au public, réservé aux membres du Comité de coordination de la science des données & IA de l'ANS)

C.2. Affinage et priorisation des cas d'utilisation de l'IA

C.2.1. Objectifs

- Portefeuille des cas d'utilisation avec ordre des priorités
- Validation du premier cas d'utilisation pour la mise en œuvre

C.2.2. Liste de contrôle pour l'affinage et la priorisation d'un cas d'utilisation

1. Conditions-cadres

- Le cas d'utilisation est-il conforme à la vision et aux principes de la stratégie en matière d'IA ?
- Le cas d'utilisation est-il conforme aux exigences de la gouvernance en matière d'IA ?
- Le cas d'utilisation est-il conforme aux prescriptions légales ?
- Les technologies / fournisseurs de solutions potentiels sont-ils dignes de confiance ?

2. Valeur ajoutée

- Quels processus seront améliorés ?
- Quels besoins des utilisateurs seront satisfaits ?
- Quels sont les chiffres clés (taille du groupe cible, fréquences d'utilisation, coûts, ...) ?

3. Charges

- Quelles variantes techniques existent ?

- Est-il possible d'utiliser des services standards ?
- Est-il possible de se baser sur l'infrastructure existante ?

4. Faisabilité

- Les données requises répondent-elles aux exigences en matière de qualité ?
- Quels obstacles techniques faut-il surmonter ?
- Quels obstacles organisationnels faut-il surmonter ?
- Comment garantir l'adaptation de la solution ?

5. Généralisabilité

- Sera-t-il possible de réutiliser des éléments de ce cas d'utilisation pour d'autres cas d'utilisation ?

6. Responsabilités

- Qui finance la mise en œuvre et l'exploitation ?
- Qui est responsable de la mise en œuvre ?
- Qui est responsable de l'exploitation ?
- Qui est responsable de la gestion des changements et de la formation du personnel ?

7. Risques

- Voir l'[Annexe B.4 Questions à se poser et exemples de critères pour catégoriser les risques associés aux cas d'utilisation de l'IA](#)

Il peut être utile de définir et d'attribuer un score pour chaque catégorie afin d'assurer une comparaison quantitative des cas d'utilisation en vue de l'établissement de l'ordre des priorités.

C.3. Possibilités de financement des cas d'utilisation de l'IA

Au sein de l'organisation

- Vérifier si l'IA permettrait d'obtenir un gain d'efficacité dans les projets existants avec le budget restant
- Formuler de nouvelles propositions de projet avec un potentiel d'économies clair en guise de motivation
- Constituer un groupe interne doté d'un budget spécifiquement affecté aux tests des cas d'utilisation de l'IA

En dehors de l'organisation

- Se coordonner et échanger avec d'autres organisations par l'intermédiaire de l'Administration numérique suisse : y a-t-il des possibilités de collaborer ou de réutiliser des solutions existantes ?
- Examiner les possibilités de financement pour les projets de numérisation de la Confédération offertes par le secteur TNI de la ChF ([LIEN](#), accessible uniquement dans l'environnement Confédération)
- Profiter de l'environnement « bac à sable » d'une organisation de rang supérieur, par exemple Innovation Sandbox dans le canton de Zurich ([LIEN](#))
- Envisager des collaborations avec les programmes de promotion des projets universitaires, par exemple Innosuisse
- Soumettre une candidature au Swiss Data Science Center (SDSC) national call for projects ([LIEN](#))



D. Documents et modèles

D.1. Modèle de cas d'utilisation avec exemple

Fiche du cas d'utilisation 1 : Safe GPT – un agent conversationnel interne sécurisé

Responsable du cas d'utilisation : M. IA, département XYZ
Statut du cas d'utilisation : déposé / discuté / priorisé



Défis et opportunités

De nombreuses tâches routinières de l'administration (par ex. résumer, traduire, rédiger des documents) requièrent beaucoup de temps et de ressources. Les outils d'IA actuels ne conviennent pas pour des raisons de protection des données et de sécurité. Un agent conversationnel interne sécurisé basé sur l'IA peut nettement accroître l'efficacité et la qualité de ces travaux.



Description de la solution

- Un agent conversationnel basé sur l'IA (par ex. sur le modèle GPT), qui est hébergé exclusivement sur des serveurs internes de l'administration ou des serveurs en nuage suisses certifiés et intégré aux systèmes existants, permet d'assister l'ensemble du personnel dans ses tâches de rédaction quotidiennes, dans le respect de la protection des données.



Valeur ajoutée et avantages

- Gain de temps considérable et standardisation des tâches routinières
- Les données sensibles demeurent protégées
- Accès facilité à l'IA pour tout le personnel



Groupes cibles

- Tout le personnel de l'administration
- Resp. informatique/protection des données
- Cadres (pilotage et validation)



Charges, ressources requises, obstacles potentiels

- Charges et ressources : mise en place d'une infrastructure informatique sûre, adaptation de l'agent conversationnel aux exigences des autorités et suivi continu par les services informatiques et d'autres services spécialisés
- Obstacles à la mise en œuvre : contrôle de protection des données, intégration aux systèmes existants et formation du personnel